

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 1^{er} Avril (01/04/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Jérôme VALETTE), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Mme Marie CASTRO), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT EXCUSES :

M. Michel CASSIGNOL, **Adjoint,**

M. Michel PIRAME, **Conseiller Municipal.**

Madame Muriel VALETTE est nommée secrétaire de séance.

12 – 01 Avril 2015

**ELECTION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE DE LA COMMUNE AU SYNDICAT
DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE TARN ET GARONNE (SDE 82)**

Rapporteur : M. Le MAIRE.

Vu la délibération n° 20 du conseil municipal dans sa séance du 24 avril 2014 portant élection des représentants de la Commune au Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne (SDE 82),

Considérant la démission de Monsieur Daniel BOTTA de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal par lettre du 3 février 2015, acceptée par Monsieur le Préfet par lettre du 16 février 2015,

Considérant que Monsieur Daniel BOTTA était représentant titulaire de la Commune au Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne (SDE 82),

Entendu l'exposé du rapporteur,

Il convient donc de procéder à l'élection d'un représentant titulaire de la Commune au Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne en lieu et place de Monsieur BOTTA Daniel par les Conseillers municipaux de la Commune de Moissac, au scrutin secret.



Se porte candidat :
Monsieur Laurent TAMIETTI

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Ont obtenu :
Monsieur Laurent TAMIETTI : 26 VOIX et 5 abstentions de vote

Est élu :
Monsieur Laurent TAMIETTI

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 26 voix pour et 5 abstentions de vote,**

APPROUVE la désignation de Monsieur Laurent TAMIETTI, représentant titulaire de la Commune au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne (SDE 82).

Pour copie conforme

Moissac le 2 avril 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :